



Octobre 2005

CDEC ENTREPRISES

CDEC de Sherbrooke
891, rue Bowen Sud
Sherbrooke (Québec)
J1G 2G3

Tél. : (819) 563-1600
Télec. : (819) 563-3342

Céline des Ligneris :
celinedl@abacom.com

Internet :
www.cdec-sherbrooke.qc.ca

L'Estrie est une région qui attire de plus en plus d'immigrants. Toutefois, pour ces derniers, venir s'établir en région ne rime pas toujours avec s'y intégrer, ni même y rester. En effet, l'un des obstacles importants que rencontre le nouvel arrivant c'est de réussir à décrocher un emploi qui correspond à ses compétences.

• Une ressource méconnue

Qu'ils soient réfugiés fuyant leur pays, immigrants reçus ou étudiants étrangers qui souhaitent demeurer dans une région qu'ils ont appris à aimer, ces immigrants ont souvent un point en commun : une bonne formation acquise dans leur pays d'origine et un espoir d'une vie meilleure dans laquelle avoir un emploi est prépondérant pour ne pas vivre au crochet de l'État.

• Les obstacles à l'intégration en emploi du nouvel arrivant

Dans son parcours du combattant pour se trouver un emploi, le nouvel arrivant est confronté à des difficultés supplémentaires par rapport aux autres chercheurs d'emploi, en voici quelques exemples :

- Le nom de famille : quel casse-tête pour les employeurs ces noms qui peuvent être parfois si compliqués
- La langue : bien souvent la langue française n'est pas la langue première de ces gens et sa maîtrise peut s'avérer un obstacle pour intégrer certains emplois
- La reconnaissance des diplômes : il est très difficile pour des personnes venues d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est de faire reconnaître officiellement des études parfois de niveau universitaire
- La reconnaissance des expériences professionnelles antérieures : difficile d'obtenir des références d'un employeur étranger
- La culture : dernier obstacle et non le moindre, la différence culturelle est une barrière invisible mais bien réelle : quand la politesse, les regards et les attitudes par rapport à un supérieur, des collègues ou des clients ne sont pas les mêmes d'une culture à l'autre, des incompréhensions peuvent s'installer de part et d'autre.

Tous ces éléments font en sorte que les immigrants n'occupent pas toujours des postes à la hauteur de

leurs connaissances et de leurs habiletés, alors qu'au même moment on parle d'un problème de vieillissement et de raréfaction de la main d'œuvre...

• Des outils pour aider les employeurs à intégrer cette main d'œuvre particulière

Emploi-Québec a mis en place le **Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)** qui permet de soutenir les PME selon 4 axes, qui peuvent être jumelés :

- L'acquisition d'expérience en milieu de travail
- L'accompagnement
- L'adaptation des outils et des pratiques de gestion des ressources humaines
- L'adaptation des compétences au contexte de travail nord-américain

C'est un nouveau programme facilitant l'insertion en emploi des personnes immigrantes, car comme le dit Mme Émond « Quelles que soient nos origines, nous sommes tous là pour bâtir l'avenir de l'Estrie. ».

En parallèle, le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles a développé un guide pour les employeurs qui se posent des questions par rapport aux défis que pose ce geste « *Réussir l'intégration des personnes immigrantes en entreprise, 51 solutions aux questions des employeurs* ». L'employeur peut se procurer ce guide auprès du ministère ou des centres locaux d'emploi.

Pour plus de renseignements, les employeurs sont invités à entrer en contact avec leur Centre local d'Emploi au **820-3680** ou avec Immigration-Québec au **820-3606**.

Pour tous renseignements sur les services de la CDEC de Sherbrooke : Céline des Ligneris, conseillère aux entreprises au **563-1600**.

La CDEC, une équipe professionnelle au service des citoyens et des gens d'affaires des arrondissements du Mont-Bellevue et de Fleurimont, ainsi que des entreprises d'économie sociale de Sherbrooke !